

LES "FORMES" DE L'EAU

Significations, usages et architectures pour le bien commun le plus précieux"

Programma "Cultura 2007-2013"

REGLEMENT DU CONCOURS

Art.1 - OBJECTIF

Le présent concours photographique fait partie intégrante des activités promues par le projet *Les "formes" de l'eau – les significations, les usages, et les architectures du bien commun le plus précieux* dont il est conseillé de consulter le site internet www.watershapes.eu.

L'objectif du concours photographique tout comme celui du projet, est de focaliser l'attention sur l'importance de la ressource de l'eau, non seulement pour les usages qui en dérivent mais aussi pour les significations culturelles et artistiques qui lui sont liées.

Ce concours se propose de stimuler le public à recueillir le caractère de patri moine culturel d'une telle ressource, à conserver et à mettre en valeur dans ses aspects multiples: références symboliques, usages traditionnels, architectures inspirées de la nécessité quotidienne de son exploitation.

C'est pourquoi les photographies mises en concours devront avoir comme sujet exclusivement des ouvrages liés à l'eau, présents dans un des pays européens de provenance des partenaires du programme: Italie, France, Portugal, Espagne.

Art.2 - ORGANISATEURS

Le concours photographique est organisé par les institutions européennes, partenaires du projet "Water shapes" (voir le lien "partner" sur le site institutionnel www.watershapes.eu).

Art.3 – PARTICIPANTS

Le concours est ouvert à toutes les personnes majeures

Art.4 - PRIX

L'auteur de la photo classée première recevra un prix au cours du colloque de conclusion du projet qui se tiendra à Rome début mars 2012.

L'hospitalité complète (hébergement et repas) sera offerte au lauréat pour une durée de trois jours et deux nuits à l'occasion du colloque cité ci-dessus.

La photo classée première pourra être en outre utilisée dans la publication prévue des résultats du projet.

Les vingt premières photos seront exposées dans l'exposition organisée à l'occasion de

cette manifestation déjà mentionnée de conclusion du projet.

Toutes les photos pourront être utilisées dans le diaporama du site internet

www.watershapes.eu et seront visibles dans la galerie photographique du projet présente sur www.flickr.com

Art.5 - MODALITES DE PARTICIPATION AU CONCOURS

La participation est totalement gratuite et subordonnée à l'inscription.

Pour participer au concours il est nécessaire d'exécuter le login du site www.flickr.com

(aussi avec son propre compte yahoo, facebook ou google), insérer ses photos et en partager la vue dans la page flickr du projet dédiée au concours www.flickr.com/groups/watershapes.

Chaque participant pourra envoyer un maximum de 3 photos à sa libre interprétation du thème du concours tel que décrit à l'article 1 du présent règlement.

Avec l'inscription au concours photographique les participants peuvent:

- charger de 1 (une) à 3 (trois) photos, chacune même à des moments différents;
- éliminer et/ou remplacer les photos et/ou en modifier la légende à chaque instant jusqu'à la clôture du chargement des photos comme il est indiqué dans le calendrier du présent règlement.

Régulièrement les photos du concours seront insérées dans le site web officiel du projet, www.watershapes.eu, et feront partie du "cloud", la série d'images utilisée comme interface principale du site.

Après la clôture du concours, même en cas d'élimination et/ou de cessation du compte, il n'est pas possible d'éliminer et/ou de remplacer les images qui ont participé et sont présentes dans la galerie photographique du site.

Art.6 - CARACTERISTIQUE DES OEUVRES

Les photos devront être en couleurs et rigoureusement au format numérique minimum de 3 Mpixel et pourront être soumises à une élaboration minimale (correction de couleur, exposition, niveau des masques sélectifs... etc) pour être optimisées.

Pour chaque photo il est demandé une légende composée selon les indications suivantes: typologie de l'ouvrage, époque de réalisation (si possible), lieu, prénom et nom de l'auteur, année de la prise de photo.

Par ex. Fontaine de Trevi, XVIII sec., Roma (Italie) photo de Mario Rossi, 2011

Art.7 – CONTENU DES OEUVRES– MOTIFS D'EXCLUSION

Sont exclues du concours les oeuvres figurant des mineurs et des sujets au visage reconnaissable, des sujets indécents, contenant des références publicitaires, politiques ou reliés au cadre religieux.

Les organisateurs pourront à leur jugement inaliénable éliminer des photos ou des commentaires non pertinents, hors du sujet ou pas en règle avec les normes les plus élémentaires du bon goût et pourront exclure les auteurs qui tentent d'orienter le vote populaire, qui soulèvent des discussions sur des arguments non pertinents par rapport à l'évènement, qui instiguent ou offensent même à travers des allusions ou des sous-entendus les participants et toute l'équipe ou qui auraient un comportement incompatible avec une compétition loyale.

Ne sont pas admises des photos avec des inscriptions surimprimées, des bordures ou avec d'autres types d'additions (qu'il s'agisse de titre, légende, signature).

Art.8 - ECHEANCES- CALENDRIER DU CONCOURS

Les photos pourront être envoyées à partir du 30/10/2011 jusqu'au 30/01/2012

Début du chargement des photos: 30/10/2011 à 21 heures

Clôture du chargement des photos: 30/01/2012 à 21 heures

Publication des résultats: 6/02/2012

Art.9 – COMPOSITION DU JURY

Le jury sera composé de représentants des institutions européennes partenaires du projet "Water shapes". Le vote exprimé par le jury sera inaliénable et sans appel.

La classification finale sera publiée sur le site à la clôture du concours et le vainqueur sera informé par courrier électronique. En cas d'ex aequo, le Président du Jury choisira l'oeuvre lauréate.

Art. 10 – DROITS D'AUTEUR

Les participants déclarent posséder tous les droits sur les originaux, sur l'élaboration des photos envoyées et sont directement responsables de l'objet de leur oeuvre et de sa reproduction. Les organisateurs sont reconnus indemnes de toute requête, dédommagement ou prohibition, pour tous dommages et dépenses, y compris juridiques, qu'ils devraient subir à la suite de manquements aux droits des tiers. Les participants devront informer les éventuels intéressés (portrait de personnes) dans les cas et les modes prévus par l'article 10 de la loi (italienne) 675/96 et sa modification avec D.Lgs. 30 juin 2003 n.196, ainsi que se procurer l'autorisation (libératoire – document original au photographe et copie au sujet photographié) pour la diffusion. Dans tous les cas, les photos figurant des mineurs ou sujet au visage reconnaissable seront exclues du concours et supprimées du site web.

Les participants consentent aux organisateurs le droit d'utiliser les images à des fins de divulgation pédagogique et promotionnelle dans des publications web ou éditoriales à but non lucratif.

Art.11 - DIVULGATION DU SERVICE

Les organisateurs se réservent le droit d'interrompre ou de prolonger le chargement et/ou la votation des oeuvres pour tout problème de nature technique, organisationnelle ou juridique.

En cas d'interruption anticipée du concours les oeuvres de ceux qui ont déjà été inscrits auparavant seront évaluées selon les règles contenues dans le présent concours et par le jury.

Pour la structure spécifique d'internet, dans laquelle beaucoup d'entités sont engagées, aucune garantie ne peut être donnée par rapport à l'exploitation constante et complète du site et des applications qui lui sont liées.

Art.12 – ACCEPTATION DU REGLEMENT et TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Selon la loi italienne n.196/2003, chaque participant autorise le traitement des données personnelles dans les limites et pour la finalité de la participation au concours pour ses activités et accepte intégralement toutes les règles du présent règlement.

Les participants autorisent les organisateurs du concours à envoyer par courrier électronique les communications concernant les activités du site.

A tout moment il sera possible de modifier les données respectives ou d'en demander la suppression à travers un recommandé ou un e-mail.

Art.13 – INFORMATIONS

Pour toute informations de nature technique envoyer un mail à info@watershapes.eu